PMRA APPROVED
09-NOV-2009

GROUPE 4 FONGICIDE

RIDOMIL GOLD® 480EC

FONGICIDE

USAGE AGRICOLE

Pour la suppression ou la répression de certaines maladies fongiques causées par des pathogènes de la classe des oomycètes dans les pommiers (non en production), les concombres de pleine terre et de serre, le ginseng, le houblon, les framboisiers, les bleuets, les haricots mange-tout, les fraisiers, le tabac, les radis, les épinards et les pommes de terre.

GARANTIE
Métalaxyl-M et isomère-S ..... 480 g/L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION **POISON**

AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX

Nocif en cas d'ingestion. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas contaminer les aliments de consommation humaine ou animale ni les sources d'eau potable ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau et les étangs.

N° D'HOMOLOGATION : **25384**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta protection des cultures Canada, inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario
N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

PAMPHLET

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. En cas d'ingestion, administrer un traitement symptomatique. Le contact avec les yeux peut nécessiter le recours à des soins ophtalmologiques spécialisés.

PRÉCAUTIONS

Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection à coques ou un écran facial, une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long et des bottes de caoutchouc lors des opérations de mélange, de chargement, et d'application ou pendant le nettoyage ou la réparation de l'équipement. Se changer après l'emploi. Se laver à l'eau et au savon après l'emploi. Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange ou la pulvérisation.

Ne pas appliquer ce produit de manière à ce qu'il entre en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés (au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle sont autorisés à pénétrer dans le lieu traité pendant l'application.

Ne pas retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant les 12 heures suivant l'application.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au **www.croplife.ca**.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Éviter d'appliquer ce produit lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive du produit hors des endroits traités.

Ne pas appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs, fossés et milieux humides) ni dans les habitats estuariens ou marins.

Ne pas contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Dangers pour l'environnement :

L'utilisation de ce produit peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les régions où le sol est perméable (p. ex. sols sableux) et où la nappe phréatique est peu profonde. Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des zones traitées, il faut évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Parmi les caractéristiques et conditions propices au ruissellement, il y a notamment les fortes pluies, une pente modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (p. ex. sols compactés, à texture fine ou à faible teneur en matière organique comme l'argile). Afin de limiter le plus possible les risques pour l'environnement découlant de l'utilisation de ce produit, ne pas l'utiliser sur les sols graveleux de texture grossière, sur les sols contenant moins de 2 % de matière organique, ni aux endroits où la nappe phréatique pourrait être près de la surface.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

RIDOMIL GOLD 480EC est un fongicide systémique destiné à être utilisé dans le cadre d'un programme préventif pour la suppression des maladies suivantes :

pourriture du collet des pommes (pommiers non en production);
fonte des semis de concombres de pleine terre (causée par les *Pythium*);
dommages aux concombres de serre (causés par les *Pythium*);
fonte des semis (causée par les *Pythium*) et pourridié phytophthoréen du ginseng;
mildiou du houblon;
pourridié des racines du framboisier (causé par les *Phytophthora* et *Pythium)*;
pourridié des racines dans le bleuet en corymbe (causé par les *Phytophthora*);
fonte des semis (causée par les *Pythium*) et pourridié phytophthoréen des haricots mange-tout;
stèle rouge du fraisier;
Pythium spp. dans les couches de semis de tabac en serre;
moisissure bleue du tabac;
mildiou dans les épinards;
répression du mildiou dans les radis;
suppression de la pourriture rose dans les pommes de terre.

RIDOMIL GOLD 480EC est rapidement absorbé par les racines et protège la plante peu importe les conditions météorologiques.

RESTRICTIONS D'EMPLOI

L'expérience a démontré qu'il peut se développer des souches de maladies fongiques résistantes au métalaxyl-M et à l'isomère-S. Si l'on n'enraye pas la maladie, celle-ci endommagera la culture et provoquera des pertes de rendement. Étant donné qu'il est impossible de prévoir toute manifestation de résistance au produit, Syngenta protection des cultures Canada, inc. n'assume aucune responsabilité en cas de pertes ou de dommages aux cultures résultant de l'incapacité du fongicide RIDOMIL GOLD 480EC à supprimer les souches de maladies fongiques résistantes. Si

une maladie se déclare dans un champ traité, consulter immédiatement le spécialiste du gouvernement.

NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT PAR VOIE AÉRIENNE.

NE PAS UTILISER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480EC COMME APPLICATION FOLIARE SAUF SI SPÉCIFIÉ SUR CETTE ÉTIQUETTE.

Ne pas tremper les plantes ou les racines, pulvériser les racines nues, ou utiliser un traitement lors de la transplantation avec des solutions contenant le Fongicide RIDOMIL GOLD 480EC.

MODE D'EMPLOI

Application avec pulvérisateur de grande culture
Ne pas appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. Ne pas pulvériser des gouttelettes de diamètre inférieure à la taille « moyenne » de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE).

Lors de l'utilisation d'un mélange en cuve, consulter les étiquettes des autres produits entrant dans le mélange et respecter la zone tampon la plus vaste (la plus restrictive) parmi celles prescrites sur les étiquettes des autres produits utilisés dans le mélange en cuve.

POMMIERS (non en production)

Suppression de la pourriture du collet (causée par *Phytophthora*)
Appliquer 1 mL de RIDOMIL GOLD 480EC dans 5 litres d'eau par arbre. RIDOMIL GOLD 480EC doit être appliqué sous forme d'un arrosage abondant de la surface du sol autour de la base de l'arbre. Faire une première application à titre de traitement préventif au moment de la plantation, puis une deuxième application à la fin d'août. Au cours des années non productives qui suivent, appliquer RIDOMIL GOLD 480EC au printemps avant la croissance des nouvelles branches (généralement fin avril) et à nouveau à la fin d'août.

HOUBLON

Suppression du mildiou
Appliquer 570 mL de RIDOMIL GOLD 480EC dans 200 L d'eau à l'hectare au début d'avril. Appliquer sous forme de mouillage du sol dans la région des racines. Faire une seule application par saison. Le délai d'attente avant la récolte est de 135 jours.

FRAMBOISIERS

Suppression du pourridié des racines (*Pythium* et *Phytophthora*)

Nouveaux plants
Appliquer RIDOMIL GOLD 480EC dans suffisamment d'eau pour tremper le sol après la plantation, à raison de 37 mL sur 100 mètres de rang, en une bande d'un mètre de large centrée sur le rang. Faire une deuxième application à l'automne avant les premiers gels (au plus tard le 30 novembre), en utilisant la même dose de produit.

Plants établis
Appliquer RIDOMIL GOLD 480EC à la surface du sol, l'automne avant les premiers gels (au plus tard le 30 novembre), à raison de 37 mL sur 100 mètres de rang, en une bande d'un mètre de large centrée sur le rang. RIDOMIL GOLD 480EC pénétrera facilement jusqu'aux racines dès la prochaine pluie ou irrigation. NE PAS APPLIQUER RIDOMIL GOLD 480EC AU PRINTEMPS SUR LES PLANTS ÉTABLIS.

FRAISIERS (Ontario, Québec et Maritimes)

Suppression de la stèle rouge.

Nouveaux plants
Première application : 1 litre de RIDOMIL GOLD 480EC à l'hectare au début de septembre.
Deuxième application : 1 litre de RIDOMIL GOLD 480EC à l'hectare à la fin d'octobre (au plus tard le 31).

Plants établis
Application d'automne
Première application : 1 litre de RIDOMIL GOLD 480EC à l'hectare au début de septembre.
Deuxième application : 1 litre de RIDOMIL GOLD 480EC à l'hectare à la fin d'octobre (au plus tard le 31).

NE PAS APPLIQUER RIDOMIL GOLD 480EC AU PRINTEMPS SUR LES PLANTS ÉTABLIS.

Mode d'application
Effectuer un traitement généralisé en utilisant suffisamment d'eau pour permettre une application uniforme. Si le temps est sec au moment du traitement, utiliser un volume d'eau suffisant (2 500 L/ha) pour permettre l'infiltration de RIDOMIL GOLD 480EC jusqu'aux racines.

FRAISIERS (Ouest du Canada)

Suppression de la stèle rouge.

Nouveaux plants
Appliquer RIDOMIL GOLD 480EC dans suffisamment d'eau pour tremper le sol après la plantation, à raison de 20 mL sur 100 mètres de rang, en une bande d'un mètre de large centrée sur le rang. Faire une deuxième application à l'automne avant les premiers gels (au plus tard le 30 novembre), en utilisant la même dose de produit.

Plants établis
Appliquer RIDOMIL GOLD 480EC à l'automne avant les premiers gels (au plus tard le 30 novembre), à la surface du sol, à raison de 20 mL sur 100 mètres de rang, en une bande d'un mètre de large centrée sur le rang.

RIDOMIL GOLD 480EC pénétrera facilement jusqu'aux racines dès la prochaine pluie ou irrigation.

NE PAS APPLIQUER RIDOMIL GOLD 480EC AU PRINTEMPS SUR LES PLANTS ÉTABLIS.

AVERTISSEMENT
LE NON-RESPECT DU MODE D'EMPLOI SUR L'ÉTIQUETTE PEUT SE TRADUIRE PAR UNE SUPPRESSION INADÉQUATE DE LA STÈLE ROUGE. SI LES PULVÉRISATEURS À HERBICIDES NE SONT PAS NETTOYÉS À FOND AVANT L'APPLICATION DE RIDOMIL GOLD 480EC, IL POURRAIT EN RÉSULTER DE GRAVES DOMMAGES AUX CULTURES TRAITÉES. CONSULTER LE SPÉCIALISTE LOCAL DES CULTURES FRUITIÈRES QUANT AUX TECHNIQUES APPROPRIÉES DE NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR.

COUCHES DE SEMIS DE TABAC EN SERRE

Suppression de *Pythium* spp.

Mélanger 12 mL de RIDOMIL 480EC à 100 L d'eau et pulvériser sur 100 mètres carrés de couches de semis. Appliquer dans les 72 heures qui précèdent le semis. NE PAS APPLIQUER RIDOMIL 480EC AVEC UN PULVÉRISATEUR UTILISÉ AUPARAVANT POUR L'APPLICATION D'UN HERBICIDE.

PULVÉRISATION DANS LES CHAMPS DE TABAC

Suppression de la moisissure bleue

Directives de mélange et de pulvérisation
1. Remplir la cuve du pulvérisateur à moitié ou aux trois quarts d'eau.
2. Une fois le système d'agitation en marche, ajouter la quantité voulue de RIDOMIL GOLD 480EC (voir les doses d'emploi précisées sur cette étiquette) et remplir la cuve d'eau.
3. Maintenir une agitation suffisante pendant le mélange et la pulvérisation.
4. Rincer le pulvérisateur à fond à l'eau claire et le laisser égoutter avant et après l'utilisation de RIDOMIL GOLD 480EC.

NOTE : Ne pas laisser reposer le contenu du réservoir pendant une longue période de temps sans agitation. Si la pulvérisation est interrompue, bien agiter avant de pulvériser. NE PAS CONSERVER LA SOLUTION DE PULVÉRISATION DE RIDOMIL GOLD 480EC JUSQU'AU LENDEMAIN.

Renseignements sur le pulvérisateur
Utiliser des tamis de buses de 50 mailles ou moins. Pour réduire le plus possible la formation de mousse, faire en sorte que la conduite de dérivation se déverse dans le fond du réservoir ou tout près du fond.

Pression de pulvérisation : 200 à 300 kPa.

Volume de pulvérisation à l'hectare : 200 à 300 litres d'eau.

Compatibilité
NE MÉLANGER RIDOMIL GOLD 480EC AVEC AUCUN NÉMATICIDE, INSECTICIDE, HERBICIDE, FONGICIDE NI ENGRAIS.

Doses d' emploi

TABAC SÉCHÉ À L'AIR CHAUD

Pulvériser RIDOMIL GOLD 480EC avant le repiquage, à raison de 600 mL à 1,2 litre de produit à l'hectare. Si le temps sec persiste après le traitement, il faut procéder à l'irrigation ou au sarclage pour déplacer RIDOMIL GOLD 480EC dans la zone des racines. La dose de 600 mL à l'hectare peut permettre la suppression de la moisissure bleue pendant un maximum de cinq semaines. D'après l'expérience acquise jusqu'à présent en Ontario, la moisissure bleue constitue généralement un problème au cours des deux dernières semaines de juillet et de la première semaine d'août. Pour supprimer la moisissure bleue pendant toute la saison, utiliser la dose de 1,2 litre de RIDOMIL GOLD 480EC.

Traitement supplémentaire pour le tabac séché à l'air chaud
Pour assurer la suppression prolongée de la moisissure bleue dans les champs de tabac, procéder à une application supplémentaire de RIDOMIL GOLD 480EC à raison de 600 mL à l'hectare, en traitement généralisé avant le dernier sarclage. Si le temps sec persiste après le traitement, il faut irriguer le sol pour permettre l'infiltration de RIDOMIL GOLD 480EC jusqu'aux racines. Ne pas effectuer ce traitement supplémentaire si plus de 600 mL de RIDOMIL GOLD 480EC ont été appliqués avant le repiquage. Pour ne pas abîmer la récolte, ne jamais appliquer RIDOMIL GOLD 480EC sur les feuilles des plants de tabac.

TABAC BURLEY

Traiter à raison de 1,2 litre de RIDOMIL GOLD 480EC à l'hectare seulement. Le traitement peut être effectué en une seule application avant le repiquage ou en application fractionnée de 600 mL à l'hectare avant le repiquage suivie d'une seconde application au sol de 600 mL tout juste avant le dernier sarclage. Si le temps sec persiste après le traitement, irriguer le sol pour permettre l'infiltration de RIDOMIL GOLD 480EC jusqu'aux racines. Pour ne pas abîmer la récolte, ne jamais appliquer RIDOMIL GOLD 480EC sur les feuilles des plants de tabac.

Directives pour l'application et l'incorporation dans le sol
Pulvériser RIDOMIL GOLD 480EC juste avant le repiquage, de préférence dans les 24 heures qui précèdent celui-ci. Pulvériser uniformément sur toute la surface du sol. Pour permettre une bonne incorporation dans le sol, sarcler entre les rangées à l'aide d'un cultivateur à dents en S ou du type Konskilde, réglé de façon à travailler le sol à 10 cm de profondeur, en s'assurant que les côtés de la butte de fumigation sont enlevés. Se déplacer à une vitesse au sol de 10 à 13 km/h. Pendant le repiquage, éviter le plus possible le mouvement du sol depuis le sommet de la butte de fumigation afin que les jeunes plants ne soient pas entourés de sol non traité. NE PAS APPLIQUER RIDOMIL GOLD 480EC PAR BANDES. NE PAS L'APPLIQUER DANS L'EAU DU REPIQUAGE. NE PAS LE PULVÉRISER PAR AVION.

AVERTISSEMENT
LE NON-RESPECT DU MODE D'EMPLOI SUR L'ÉTIQUETTE PEUT SE TRADUIRE PAR UNE SUPPRESSION INADÉQUATE DE LA MOISISSURE BLEUE. SI LES PULVÉRISATEURS À HERBICIDES NE SONT PAS NETTOYÉS À FOND AVANT L'APPLICATION DE RIDOMIL GOLD 480EC, IL POURRAIT EN RÉSULTER DE GRAVES DOMMAGES AUX CULTURES TRAITÉES. CONSULTER LE SPÉCIALISTE LOCAL DE LA CULTURE DU TABAC QUANT AUX TECHNIQUES APPROPRIÉES DE NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR.

POMMES DE TERRE

Fongicide RIDOMIL GOLD 480EC en mélange avec le fongicide fluide QUADRIS®

Le fongicide RIDOMIL GOLD 480EC peut être mélangé avec le fongicide fluide QUADRIS et appliqué dans le sillon pour la suppression du rhizoctone de la tige et des stolons et du rhizoctone brun (*Rhizoctonia solani*) ainsi que pour la répression de la pourriture rose (*Phytophthora erythroseptica*) dans la culture de la pomme de terre.

Appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480EC, à raison de 4 mL/100 m de rang, en mélange avec le fongicide fluide QUADRIS, également à raison de 4-6 mL/100 m de rang. Appliquer le mélange au moment du semis dans un volume d'eau de 50 à 140 L/ha. Régler la buse du pulvérisateur de façon que la bande de produit (de 15 à 20 cm de largeur) soit déposée tout juste avant la fermeture du sillon.

- Lire toutes les étiquettes et respecter les mesures de précaution, les modes d'emploi (doses, maladies supprimées et intervalles entre les traitements) et autres restrictions indiquées.
- Avant de préparer le mélange dans la cuve du pulvérisateur, toujours vérifier la compatibilité du mélange de fongicide RIDOMIL GOLD 480EC et de fongicide fluide QUADRIS en effectuant un essai avec des quantités proportionnelles de ces produits et d'eau.
- Assurer une agitation hydraulique ou mécanique suffisante pendant le remplissage et l'application afin de maintenir l'homogénéité du mélange en cuve.
- Remplir la cuve au moins à la moitié de sa capacité avec de l'eau propre.
- Ajouter en premier le fluide fongicide QUADRIS, puis le fongicide RIDOMIL GOLD 480EC.
- Ne pas laisser le mélange dans la cuve du pulvérisateur pendant des périodes prolongées sans agitation. Mélanger et appliquer le jour même.

Ne pas appliquer dans les 90 jours précédant la récolte. Ne pas effectuer plus d'un traitement par saison.

Prévoir un délai de 30 jours avant de semer à nouveau des pommes de terre (cultures racines).

POMMES DE TERRE – En mélange avec le fongicide fluide QUADRIS ® et l'insecticide ACTARA 240SC

RAVAGEUR	DOSES	REMARQUES
Rhizoctone de la tige et des stolons Rhizoctone brun Pourriture rose (répression seulement) Doryphore de la pomme de terre Cicadelle de la pomme de terre Pucerons – y compris le puceron vert du pêcher, le puceron de la pomme de terre, le puceron du nerprun et le puceron de la digitale	4 mL de fongicide RIDOMIL GOLD 480EC /100 m de rang + 4-6 mL de fongicide fluide QUADRIS /100 m de rang + 3,4-4,4 mL d'insecticide ACTARA 240SC /100m de rang	Appliquer une fois sous forme de pulvérisation dans le sillon dans suffisamment d'eau pour assurer une bonne couverture. Utiliser la dose la plus élevée de fongicide fluide QUADRIS lorsque le risque de la maladie est élevé. Utiliser la dose la plus élevée d'insecticide ACTARA 240SC pour une suppression résiduelle prolongée. Installer les buses de façon que le jet soit dirigé dans le sillon sur une bande de 15 à 20 cm, juste avant que la semence soit enterrée.

Directives concernant le mélange

1. Remplir la cuve du pulvérisateur au moins à la moitié de sa capacité avec de l'eau propre.
2. Après avoir fait démarrer l'agitateur, ajouter le fongicide fluide QUADRIS et l'insecticide ACTARA 240SC, puis le fongicide RIDOMIL GOLD 480EC.
3. Continuer de remplir la cuve d'eau jusqu'à ce que le volume désiré soit atteint.
4. Commencer l'application de la solution lorsque les produits se sont complètement dispersé dans l'eau. Maintenir l'agitation jusqu'à ce que tout le mélange ait été appliqué.

Précautions

Lire les étiquettes de tous les produits mélangés dans la cuve et respecter les mesures de précaution, les modes d'emploi (doses, maladies supprimées et intervalles entre les traitements) et autres restrictions indiquées.

Toujours vérifier la compatibilité du mélange en effectuant un essai avec des quantités proportionnelles de fongicide RIDOMIL GOLD 480EC, de fongicide fluide QUADRIS, d'insecticide ACTARA 240SC et d'eau avant de préparer le mélange dans la cuve du pulvérisateur.

Assurer une agitation hydraulique ou mécanique suffisante pendant le remplissage et l'application afin de maintenir l'homogénéité du mélange en cuve.

Ne pas laisser le mélange dans la cuve du pulvérisateur pendant des périodes prolongées sans agitation. Mélanger et appliquer le jour même.

Ne pas effectuer de traitement foliaire avec l'insecticide ACTARA 25WG après avoir fait un traitement de sol avec l'insecticide ACTARA 240SC.

Prévoir un délai de 30 jours avant de semer à nouveau des pommes de terre (cultures racines).
Ne pas appliquer dans les 90 jours précédant la récolte. Ne pas appliquer plus d'une fois par saison.

AVIS À L'ACHETEUR/UTILISATEUR

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Syngenta protection des cultures Canada, inc.; et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Syngenta protection des cultures Canada, inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures ci-dessous.

En foi de quoi, l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Syngenta protection des cultures Canada, inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages d écrits ci-dessous.

MODE D'EMPLOI

GINSENG

Suppression de la fonte des semis causée par le *Pythium* et du pourridié phytophthoréen

Pour supprimer la fonte des semis pendant la première année de croissance, appliquer 650 mL de produit à l'hectare juste avant la levée des plantules. Pour la suppression du pourridié phytophthoréen au cours des années subséquentes, appliquer 650 mL de produit à l'hectare en traitement généralisé au printemps, avant la levée du ginseng. Appliquer dans au moins 2 500 L d'eau à l'hectare. Ne pas appliquer RIDOMIL GOLD 480EC plus d'une fois par saison.

NOTE : NE PAS UTILISER RIDOMIL GOLD 480EC PENDANT LA SAISON DE CROISSANCE. Faire plutôt une ou 2 applications de RIDOMIL 2G en prenant soin de suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette de RIDOMIL 2G. N'appliquer aucun produit contenant du métalaxyl ou du métalaxyl-M et l'isomère-S dans les 9 jours précédant la récolte du ginseng. Ne pas faire plus de 3 applications par année, au total, de produits contenant du métalaxyl ou du métalaxyl-M et l'isomère-S.

CONCOMBRES DE PLEINE TERRE

Suppression de la fonte des semis causée par le *Pythium*

Pour supprimer la fonte des semis causée par le *Pythium* dans les cultures de concombres, appliquer de 2,25 à 4,5 mL de RIDOMIL GOLD 480EC sur 100 mètres de rang, en une bande de 18 cm de large centrée sur le rang. Appliquer immédiatement après le semis ou juste avant le repiquage. RIDOMIL GOLD 480EC doit être incorporé mécaniquement dans les premiers 5 cm du sol avant le repiquage ou, s'il est appliqué après le semis, il doit être transporté dans la zone des semences peu après le semis au moyen d'une pluie ou d'une irrigation de 15 à 25 mm. Utiliser la dose la plus forte en cas de risque élevé d'attaque de la maladie. Appliquer dans au moins 200 L d'eau à l'hectare. Appliquer RIDOMIL GOLD 480EC aux cultures de concombre une fois par année, à l'aide d'un équipement d'application au sol seulement.

RIDOMIL GOLD 480EC doit être utilisé uniquement sous forme de pulvérisation sur la surface du sol. Ne pas utiliser RIDOMIL GOLD 480EC pour la suppression des maladies dans les cultures en serre. Ne pas l'appliquer sur le feuillage des plants repiqués, ni comme traitement

par trempage; ne pas tremper les plantules à repiquer dans une solution contenant du RIDOMIL GOLD 480EC.

RIDOMIL GOLD 480EC est rapidement absorbé par les racines et protège la plante peu importe les conditions climatiques.

CONCOMBRES DE SERRE

Suppression de *Pythium* spp.

LES PRODUCTEURS QUI UTILISENT CE TRAITEMENT DOIVENT SIGNER UNE RENONCIATION DE RECOURS ET UN CERTIFICAT D'INDEMNISATION AVANT D'ACHETER ET D'UTILISER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480EC DANS LES CONCOMBRES CULTIVÉS EN SERRE.

Préparer un mélange de 0,75 à 1,25 mL du fongicide RIDOMIL GOLD 480EC pour 10 L d'eau. Immédiatement après le repiquage, appliquer un bassinage de 250 mL du mélange sur le milieu de croissance, à la base de chaque plant. Faire une seule application.

- NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480EC SUR LE FEUILLAGE.
- FAIRE UNE SEULE APPLICATION PAR CYCLE CULTURAL.
- NE PAS UTILISER DANS LA CHAMBRE DE MULTIPLICATION.
- NE PAS APPLIQUER DANS LES 21 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE.
- NE PAS APPLIQUER SUR LES CONCOMBRES DESTINÉS À ÊTRE REPIQUÉS EN PLEIN CHAMP.
- NE PAS APPLIQUER SUR LES CONCOMBRES DE SERRE CULTIVÉS DANS DE LA TERRE.

HARICOTS MANGE-TOUT

Suppression de la fonte des semis causée par le *Pythium* et du pourridié phytophthoréen

RIDOMIL GOLD 480EC, s'il est appliqué au semis, supprime la fonte des semis et le pourridié phytophthoréen dans les haricots mange-tout. Appliquer 2,3 mL de RIDOMIL GOLD 480EC sur 100 mètres de rang, pour une bande de 20 cm et des rangs espacés de 76 cm. Ceci correspond à une dose d'application de 300 mL de RIDOMIL GOLD 480EC à l'hectare traité. Ajuster les buses du pulvérisateur de façon qu'un tiers du jet soit pulvérisé directement dans le sillon des semis, et un tiers de chaque côté du sillon.
Faire un seul traitement par année.

BLEUET EN CORYMBE

Suppression du pourridié des racines *(Phytophthora cinnamoni)*

Appliquer 37 mL de RIDOMIL GOLD 480EC sur 100 mètres de rang, à la surface du sol, en une bande d'un mètre de large centrée sur le rang tôt au printemps avant le début de la croissance. Appliquer dans au moins 2000 L d'eau à l'hectare. Ne pas appliquer RIDOMIL GOLD 480EC plus d'une fois par année.

Délai de sécurité avant la récolte : 80 jours.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, fongicide RIDOMIL GOLD 480EC, fongicide du groupe 4. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide RIDOMIL GOLD 480EC et à d'autres fongicides du groupe 4. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide RIDOMIL GOLD 480EC ou les fongicides du même groupe 4 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Afin de limiter le plus possible le risque de développement d'une résistance chez les organismes pathogènes visés par ce produit, ne pas utiliser le fongicide RIDOMIL GOLD 480EC dans deux générations consécutives de semences

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au représentant de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou au www.syngenta.ca.

Les noms de produits suivis des symboles ® ou MC sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.